



Communauté de Communes
« Campagne de Caux »
Z-A, Route de Bolbec
76110 Goderville
02 35 29 65 85

COMMISSION ACTION SOCIALE

2 juin 2014

Etaient présents ce jour :

- Mme THUMEREAU Brigitte
- Mme MORISSE Nadine
- Mme LESAUVAGE Huguette
- Mme OUTURQUIN Béatrice
- Mr NIEPCERON Hervé
- Mr LEMESLE Michel
- Mme BUFFET Michèle
- Mme DURECU Annie
- Mr RENAULT Jean Yves
- Mme GUEROULT Claire
- Mr REMOND Franck
- Mme VAILLANT Isabelle
- Mr COURSEAUX Pierrick
- Melle LEBARBAY Justine (stagiaire)

Document Annexes :

- Recrutement ACM et salaire journalier
- Tarification Piscine 2014-2015
- Diaporama CAS
- Document diagnostic rythmes scolaires

Etait excusée ce jour :

- Mme LECARPENTIER

Ordre du jour :

- Désignation du Vice-présidente en charge de la commission
- Présentation & périmètre d'action de la commission
- Projets en cours et à venir (Piscine tarification- embauche des animateurs ACM)
- Questions diverses

1. Désignation du Vice-Président en charge de la commission :

Après exposé de Mme Vaillant concernant la notion de Vice-présidente en charge de la Commission Action Sociale, Mme LESAUVAGE est nommée Vice-présidente à l'unanimité.

2. Présentation & périmètre d'action de la commission Action Sociale :

L'action Sociale au sein de la communauté de Communes « Campagne de Caux » se caractérise au travers de 4 grands axes :

- La petite Enfance (0-5 ans)
- La jeunesse (6 ans et plus)
- Les sports
- Les personnes âgées

Les Statuts de la CC* Campagne de Caux sont présentés à l'assemblée pour rappel, plus particulièrement les notions entrant dans le cadre de l'Action Sociale.

La petite enfance :

Elle regroupe l'ensemble des actions menées à destination du public âgé de 0 à 5 ans. Cela se traduit par une aide financière aux EAJE* (Etablissement d'Accueil du Jeune Public) Associatifs, le Relais Assistant Maternels, des projets de création et de gestion d'EAJE.

Les Pitchouns bénéficient d'une aide financière, ce multi accueil associatif est présidé par Mr JOUTEL. Il y est proposé 6 places de crèches à plein temps, 4 places de contrat Halte- Garderie et 10 places de Halte-garderie fonctionnant 5 jours sur 7 durant 11 mois.
Pourquoi on dit place de contrat garderie et Halte-garderie ? Un contrat halte-garderie est un engagement pour les familles à placer l'enfant sur des temps réguliers. Ainsi plusieurs contrats peuvent égaler une place de crèche.

*voir Glossaire

Le multi accueil les pitchouns connaît un taux de fréquentation avoisinant les 80 % depuis de 2010-2011. Ceux sont quelques 38 000 heures d'accueil annuelles.

Suite à la compétence Petite Enfance en 2002, la CC verse une subvention de fonctionnement annuelle d'un montant de : 55 000,00€ à l'association les Pitchouns, gestionnaire du Multi accueil sur la commune de Goderville. De plus, le loyer des locaux Pitchouns est pris en charge par la communauté à hauteur de 3 300,00€. Notre principal partenaire financier, la CAF* de Seine Maritime verse une subvention d'un montant de 28 000,00 € au travers du contrat enfance jeunesse à la CC. C'est donc 30 300,00 € de fonds propres qui sont versés à l'association.

Note : après vérification, le loyer des Pitchouns 2013 est de 2916.45 €, soit une charge globale pour la collectivité de 29 916.45€. Une dégressivité de 3 % est appliquée chaque année.

QD : Le change et les repas sont-ils compris dans la contribution demandée aux parents ?* Non, ni le change, ni les repas ne sont compris et ceux-ci doivent être amenés par les parents.

QD : Est-il possible de confectionner les repas sur la structure ? Cela peut s'avérer difficile du fait de manque de place au sein de la structure. Une réfaction de la CAF sur le montant de la PSU (Prestation de Service Unique) sera certainement appliquée.

QD : Est-il possible pour les parents d'amener les repas ou pas ? Cela se passe actuellement, les questions sanitaires sont à entrevoir (repas témoins...)

Le Relai Assistants Maternels a ouvert ses portes en mai 2010. C'est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges pour les assistantes maternelles, les parents et les enfants. Il est animé par 2 personnes : Fanny Leblanc et Claire Rocquebert. Il a pour mission :

- L'écoute et le conseil auprès des parents employeurs et des assistantes maternelles,
- L'accompagnement à la professionnalisation et à la formation des assistantes maternelles,
- L'animation d'ateliers pour le public 0-3 ans.

Le RAM* peut offrir ses services à 215 assistantes maternelles recensées et environ 1200 enfants de 5 ans et moins (nombres d'enfants sur le territoire) et leurs familles. En 2013, 120 ateliers ont été animés et 1975 présences enfants accueillis sur ces temps, 30 ateliers « massage bébé » et 54 enfants accueillis sur ces temps. De plus, l'équipe du RAM contribue à la coordination et la participation à la semaine et à des temps forts annuels (interventions musicales, formation vers les assistantes maternelles, spectacle...)

2 projets de création et de gestion d'EAJE institué en 2010. La CC, la CAF et les Pitchouns, suite à une analyse, ont fait ressortir :

- Un besoin en terme de places d'accueil collectif
- Un besoin en terme de choix de mode de garde.

Cette étude découle sur 2 projets conventionnés avec la CAF ; La chaumière située face à la gare de BREUTE et l'EAJE situé à proximité du RAM à Goderville.

La chaumière accueillera 16 places d'accueil. Le montant des travaux est de : 825 000,00 HT (y compris acquisition de la chaumière) repartit comme suit :

- Région 195 388,00 €
- CNAF* 195 200,00€
- CAF SM* 66 800,00€
- Le département SM 48 000,00€ (en attente)

Soit 367 612,00€ à charge de la communauté. Un prêt à 0% d'un montant de 68 000 € est octroyé par la CAF (intégré dans le montant à charge de la CC). Les travaux démarreront début juillet 2014 et fin prévisionnel des travaux : juin 2015

Le mode de gestion de cette crèche n'est pas encore déterminé : plusieurs choix s'offrent à la CC, une Délégation de Service Public (autre administration, privé et associative) ou une gestion directe.

La seconde partie du projet est une crèche de 30 places dont 10 nouvelles places et 20 places actuelles des pitchouns, située juste à côté du RAM. Le coût estimatif de l'opération est de 1 800 000€, des fonds CNAF ont déjà été conventionnés : 270 000€.

Il sera possible de solliciter la CAF de Seine Maritime (fonds propres) et le Département de Seine Maritime.

QD : Le local actuel des Pitchouns ne peut-il pas être étendu dans la cour (par exemple) plutôt que reconstruire du neuf ? La remarque sera mise en étude et concertation concernant la seconde phase du projet.

La jeunesse

Elle regroupe l'ensemble des actions menées à destination du public âgé de 6 ans et plus. Cela se traduit par les transports scolaires, les accueils collectifs pour mineurs.

Les Transports Scolaires

Nous trouvons 2 types de transport scolaires :

- Les transports scolaires à destination des collèges
- les transports scolaires à destination de la piscine plein ciel.

Dans le cadre du partenariat avec le Département de la Seine Maritime, la CC est chargée d'assurer la liaison entre les transporteurs, les établissements, le public et le Département. Le service est chargé de recenser, facturer, encaisser puis transmettre l'ensemble des titres de transports ; nous accueillons le public et nous sommes les principaux interlocuteurs pour les familles.

La CC prend en charge 50 % du montant demandé aux familles par le Département : 8 circuits sont mis en place à destination du collège André Gide (Goderville). 2 circuits sont mis en place à destination du collège Jules Ferry (Fécamp).

Environ 520 enfants sont transportés quotidiennement, cela représente 66 500€ dont 33 250€ à charge de la communauté.

Afin de répondre aux exigences de l'éducation nationale en matière d'apprentissage de la natation, la CC organise le ramassage des primaires à destination de la piscine Plein Ciel. Ainsi sur l'année scolaire 2013-2014, 49 classes ont pu fréquenter la piscine Plein Ciel durant 35 semaines scolaires. Cela représente entre 3 et 5 rotations par jours, quelques 1 200 élèves transportés, pour une charge financière d'environ 22 000 € par an.

Les Accueils Collectifs pour Mineurs

Suite au transfert de compétence Jeunesse et Sports en 2009, les accueils de loisirs communaux sont devenus communautaire. La CC organise et gère 3 accueils de loisirs :

- L'ACM* de Bec de Mortagne
- L'ACM de Bretteville du Grand Caux
- L'ACM de Goderville.

Ces accueils ont pour objectifs de proposer un mode de garde pour l'enfants-âgés de 4 à 14 ans. Ceux-ci contribuent à l'épanouissement psychomoteur, intellectuel et culturel de l'enfant, stimulent et développent la socialisation et l'autonomie de l'enfant. Avant tout, c'est offrir des temps de loisirs, récréatifs, collectifs.

Les accueils sont ouverts sur les mercredis (BEC DE MORTAGNE), les petites vacances (BEC DE MORTAGNE) et les vacances d'été (les 3 accueils). Quelques 385 enfants ont fréquenté les centres en 2013.

QD : Réforme des rythmes scolaires ? L'ACM du Bec de Mortagne est directement impacté par la réforme. L'accueil ouvrira ses portes en 2014-2015 sur les mercredis à partir de 11h30 jusque 18h00 et proposera la restauration le midi. Il n'y aura pas de transports mis en place pour le ramassage des enfants, les parents devront donc les amener directement sur le centre ou seront récupérés juste après l'école pour les enfants de Bec de Mortagne.

Le sport

La CC intervient au niveau sportif au travers de 2 dispositifs : Le Ludisports 76 et le Vac'En'Sport.

Le Ludisports 76 est un dispositif sportif en partenariat avec le Département de Seine Maritime. Il a pour principal objectif de favoriser la pratique sportive en milieu rural. Il s'adresse aux enfants scolarisés du CP au CM2 à hauteur de 1h00 par semaine. En 2013, le budget Ludisports 76 représentait 27 000 € dont 20 000 € à charge de la communauté. Le Département de Seine Maritime prend en charge 10€ par heure d'encadrement effectif (l'heure d'intervention). 3 éducateurs animent nos séances et coutent en tant que vacataire à la Collectivité 47 € de l'heure.

Le Ludisports 76 est susceptible d'entrer dans le cadre des activités périscolaires. Une étude de faisabilité et une rencontre autour des rythmes scolaires sera organisée le 20 juin 2014. Un document diagnostic sera envoyé aux communes afin de connaître les modalités de ces rythmes sur chaque commune et école.

Le Vac'En'Sport fait suite au dispositif Ticket Sport (partenariat entre la collectivité, le département et la DRDJS*) qui prit fin en juin 2009. C'est une initiation gratuite développant quelques 20 activités physiques et sportives différentes durant les congés scolaires. Celui-ci s'adresse aux jeunes âgés de 6 à 16 ans. Ce dispositif coûte à la CC environ 8000 € par an, aucun partenaire sur celui-ci. Le service J&S souhaite développer un partenariat avec les associations locales.

Equipements sportifs :

La campagne de Caux gère 3 équipements sportifs :

- La piscine plein ciel,
- le gymnase communautaire,
- le dojo campagne de Caux.

La piscine Plein Ciel est ouverte toute l'année aux scolaires, aux associations et aux publics. En terme de personnel, nous disposons d'un chef de bassin, de deux maîtres-nageurs sauveteurs et de trois agents techniques. Son budget annuel est de 430 000€ dont 350 000€ à charge de la CC. Les plannings Piscine sont impactés directement par la réforme des rythmes scolaires. En effet, les temps d'accueil scolaire sont diminués ce qui peut amener à ne plus pouvoir proposer au CM2 voir CM1 la natation dans ce cadre, faute de créneaux. Il serait souhaitable de proposer à l'ensemble des élèves l'enseignement de la natation.

QD : Ne peut-on pas mettre en place l'apprentissage de la natation dans le cadre des TAP de la réforme des rythmes scolaires ?*
Il paraît difficile de ne pas dissocier ses deux temps, l'un est propre à l'éducation nationale et est objectif éducationnel alors que le TAP n'est pas un temps éducation nationale. Ainsi l'instituteur ne pourra pas forcément être présent sur ce temps si c'est dans le cadre du TAP (problème d'assurance, de dissociation de temps, de consignes d'apprentissage et de temps de transports). La question sera tout de même posée à l'EN*.

Le gymnase Communautaire est mis à disposition de :

- Collège André Gide (800 élèves),
- Associations sportives (8).

Son budget annuel est de 80 000€ dont 54 000€ à charge de la CC (dotation du Département pour la mise à disposition, 16 000 € et remboursement arrêt longue maladie pour l'agent d'entretien, 5 000 €, amortissement, 5 000 €).

La Jeunesse et les Sports : les projets

Avec l'arrivée du Dojo Communautaire Campagne de Caux, il serait judicieux de donner aux primaires la possibilité de pratiquer le judo dans le dojo et leur offrir le transport dans les mêmes conditions que le transport « Piscine ». Ainsi il faudra prévoir des créneaux sur le dojo dès la rentrée 2014-2015 et mettre à disposition un éducateur sportif spécialisé. Afin de pouvoir accueillir les scolaires sur 2014-2015, 15 000€ seront nécessaires pour les charges du personnel (embauche d'un éducateur en temps complet qui interviendrait aussi sur les ACM, le Ludisports et le Vac'En'Sport ainsi que du temps de gestion & administratif) et 15 000€ pour les charges de transport. Cette estimation peut évoluer (elle concerne l'équivalent de 2 à 3 créneaux par jour, CM1 et CM2).

QD : Pourquoi ne pas mettre seulement du temps sur le dojo à disposition des enseignants ? Sans éducateur, comme sur les pratique de combat il peut paraître difficile de mener une séance correctement. Sur d'autre pratique nécessitant ce type de structure, il peut être envisageable de simplement entrevoir une mise à disposition.

Les Personnes Âgées :

La compétence Personnes Âgées se traduit par la gestion de l'actuelle Résidence Personnes Agées « la chênaie » à Goderville. 38 appartements type F1 sur 4 niveaux sont attribués à des personnes âgées de + 60 ans et autonome (selon grille AGGIR). Actuellement, la gestion de la RPA* est déléguée à SEMINOR et la délégation de service prend fin 2015. Une réflexion devra être menée courant 2014 pour son mode de gestion (conservation de la DSP et mise en concurrence, régie directe...)

Décision à prendre au prochain conseil communautaire :

- Recrutement des équipes ACM été 2014 (voir tableau annexe)
- Tarification Piscine 2014-2015 (voir tableau annexe)

*voir Glossaire

La réunion du 20 juin 2014 à 18h00 du fait que des conseils municipaux seront forcément programmés ce jour avec pour ordre du jour : Elections sénatoriales. Il est requis un seul représentant par commune te SIREs afin de constituer un groupe de travail sur la réforme des rythmes scolaires (un trop grand nombre ne serait pas adéquat pour une réflexion optimale) Un document diagnostic sera transmis au communes et au SIREs*

Clôture de la réunion à 17h15

AS : Action Sociale

CC : Communauté de Communes

EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Public

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

QD : Questions Diverses

RAM : Relai Assistants Maternels

CNAF : Caisse Nationale d'Allocations Familiales

SM : Seine Maritime

ACM : Accueil Collectif pour Mineurs

DRDJS : Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports

TAP : Temps d'accueil Périscolaire

EN : Education Nationale

RPA : Résidence Personnes Agées

AGGIR : Autonomie Gérontologique Groupes Iso-Ressources

SIREs